

Compte rendu de réunion du comité des usagers

Albi, 28 janvier 2025

Présents : Stéphane GREGOIRE, Philippe CORBIERE, Patrick TROUCHE, Jean-Claude PLANES, Sylvie DAUZAT, Jean-Paul DEBUICHE, Marylène GALIBERT,

Du côté des Archives : Éric MONTAT, Aurélie LACOURARIE, Françoise FASSINA, Valérie GAUTRAND, Fatima KSORI, Martine JEAN, Olivier JUSTAFRE, Marie BIGORRE, Laurent PONS, Patrick ENTRAYGUES

En observation : Catherine LOPEZ et Lucie LE GUENNEC, Chargée de bifurcation écologique et démocratie ouverte à la mairie de Ramonville Saint-Agne

Excusés : Myriam SALLAN, Michel DELPECH, Dominique ROCHE, Suzanne ALIBERT, Pierre ALBINET, Anne BALAYER, Bérangère DELTOSAN, Bernard DURAND, Jan SPAENS, Sandrine VICTOR, Max ASSIE, Julie BOYER

Rédacteur : Valérie GAUTRAND

Ordre du jour

- Tour de table
- Actualités
- Point sur les travaux des sous-groupes
- Point conservation
- Questions diverses
-

Points abordés ce jour

Actualités

Moteur de recherche

Depuis le mois de juillet, les mises à jours dans le moteur de recherche sont impossibles pour des questions techniques liées à l'éditeur. Afin de régler ce problème, nous allons utiliser une nouvelle version du moteur de recherche (avec une nouvelle visionneuse). Mais avant cela, un gros travail de vérification d'environ 900 bases Arkhéïa (inventaires) a été entrepris.

Salle de lecture / Accès aux bases de données d'Ancestry

Une licence a été conclue avec l'organisme de généalogie Ancestry. En contrepartie, cet organisme permet aux lecteurs de la salle de lecture des Archives départementales d'avoir accès à leurs bases mondiales. Vous pouvez dès à présent retrouver sur tous les ordinateurs de la salle de lecture un raccourci vers les bases de données d'Ancestry.

Les douchettes de la salle de lecture, qui dysfonctionnaient, ont été changées. Reste à résoudre le problème d'impression des codes-barres afin de pouvoir générer de nouvelles plaquettes lecteurs afin de remplacer celles perdues ou trop anciennes.

Stagiaire / Du 6 janvier au 31 juillet

Arrivée de Marie Bigorre (Master Histoire publique). Elle a pour mission la :

- Coordination des auteurs/notices pour la publication collective sur les usages de l'eau à paraître fin avril, début mai.
- Préparation du concours de photographie sur les usages de l'eau qui se fera en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).
- Proposer quelque chose pour commémorer les 80 ans de la mort d'Augustin Malroux. Partenariat avec le musée de la Résistance à Toulouse ? En cours de réflexion. M. Trouche nous informe que la mairie de Blaye travaille également sur ce sujet et nous invite à nous rapprocher d'elle.

Numérisations

Afin de compléter ceux déjà en ligne, la collecte des recensements de la population et tables décennales dans une quarantaine de communes est achevée. Le comptage des vues également. Ils feront l'objet d'une numérisation dès que le budget aura été voté. Seront également numérisés 20 registres de notaires restaurés en 2024.

Liste des notaires restaurés devant être numérisés :

COTE	VUES	DATE	COMMUNE	NOTAIRE
3 E 1 / 8462	138	1672-septembre 1673	Trébas	Minutes de Gaspard Solanet (actif vers 1666-1678)
3 E 1 / 8464	250	Octobre 1674-novembre 1675	Trébas	Minutes de Gaspard Solanet (actif vers 1666-1678)
3 E 1 / 8586	439	Juillet 1661-31 décembre 1662, 24 mai 1663-avril 1666	Valence-d'Albigeois	Minutes de Jean Bosc (actif vers 1657-1693)
3 E 4 / 10	397	1619	Lisle-sur-Tarn	Minutes de David Vaissete (actif vers 1606-1651)
3 E 4 / 136	325	1687-1688	Lisle-sur-Tarn	Minutes de Pierre Dumas (actif vers 1658-1688)
3 E 4 / 145	541	1721-1722	Lisle-sur-Tarn	Minutes de Jean Bernard Dumas (actif vers 1716-1763)
3 E 4 / 33	280	1622	Lisle-sur-Tarn	Minutes de Jean Voulte (actif vers 1622-1648)
3 E 4 / 8	420	1616	Lisle-sur-Tarn	Minutes de David Vaissete (actif vers 1606-1651)
3 E 4 / 9	516	1617	Lisle-sur-Tarn	Minutes de David Vaissete (actif vers 1606-1651)
3 E 13 / 213	441	27 mars 1684-Janvier 1686, 10 novembre 1693-21 septembre 1695	Mouzieys-Panens	Minutes de Noël Benazech (actif vers 1682-1739)
3 E 19 / 236	350	17 janvier 1642-3 janvier 1644	Penne	Minutes de Maffre Arvengas (actif vers 1623-1667)
3 E 19 / 237	372	5 janvier 1644-27 décembre 1645	Penne	Minutes de Maffre Arvengas (actif vers 1623-1667)
3 E 19 / 373	370	1831-1832	Penne	Minutes de Pierre François Victor Poux (actif vers 1806-1837)
3 E 33 / 29	805	26 août 1782-2 janvier 1786	Anglès	Minutes de Jean Alba La Source (actif vers 1796-1817)
6 E 14 / 2	547	12 mars 1590-7 février 1592	Castres	Minutes d'Arnaud Lissarrague (actif vers 1589-1636)
6 E 14 / 3	385	Février-25 décembre 1592	Castres	Minutes d'Arnaud Lissarrague (actif vers 1589-1636)
6 E 14 / 4	400	1593	Castres	Minutes d'Arnaud Lissarrague (actif vers 1589-1636)
6 E 14 / 6	264	1598	Castres	Minutes d'Arnaud Lissarrague (actif vers 1589-1636)
6 E 14 / 7	288	Avril 1599-17 novembre 1600	Castres	Minutes d'Arnaud Lissarrague (actif vers 1589-1636)
6 E 14 / 9	421	1603	Castres	Minutes d'Arnaud Lissarrague (actif vers 1589-1636)

Enfin, est également prévu, en partenariat avec la Médiathèque d'Albi Pierre-Amalric, la numérisation de La Dépêche (1933-1942). C'est la collection de la médiathèque qui partira à la numérisation, les lacunes seront complétées par la collection des Archives (année 1942, 192 vues).

Auditorium Jean-Louis Biget

L'auditorium des Archives va prendre le nom de l'historien Jean-Louis Biget, courant 2025. Nous projetons, d'ici l'été, un événement permettant de dévoiler officiellement une plaque. À suivre.

Question posée : les recensements de la population d'Albi seront-ils disponibles sur le site des Archives ? Les recensements de la population du territoire sont destinés à être mis en ligne de telle sorte que tout le département est couvert. C'est une opération que l'on souhaite vivement terminer pour donner un accès le plus complet possible, avec les grandes villes du Département, comme Castres et Albi à terme.

Question posée : les recensements empruntés seront-ils restitués aux communes ? Oui, il est prévu de restituer les documents empruntés aux communes. Des propositions de dépôt pourront être faits le cas échéant, à voir avec chaque commune concernée. Ce travail va être engagé avec les communes, durant le temps de la numérisation.

Question posée : est-il prévu de compléter la numérisation de l'état civil par des actes conservés chez nous et pas encore numérisés comme c'est le cas pour la commune de Técou ? Nous allons examiner le cas de Técou et s'ils complètent les actes déjà en ligne, nous planifions leur numérisation au cours de l'année.

Retour sur le travail entrepris par le sous-groupe « Usuels » (réunion du 23/01/2025)

Relocalisation des usuels :

Après le travail de comptage et d'identification des usuels existant en salle, travail effectué le 15 octobre 2024 par Michel Delpéch et Françoise Fassina, nous nous sommes retrouvés le jeudi 23 janvier pour relocaliser correctement les usuels cotés de 1 US à 7 US :

- **1 US Dictionnaires et encyclopédies générales (hors histoire)**
- **2 US Sciences auxiliaires**
- **3 US Art – Archéologie – Architecture**
- **4 US Histoire générale**
- **5 US Histoire religieuse (y compris locale)**
- **6 US Histoire régionale**
- **7 US Histoire locale (département du Tarn)**



Mise à disposition de nouveaux ouvrages : la série BIB Ms

La série BIB Ms regroupe des manuscrits et tapuscrits des XXe et XXIe siècles liés au département du Tarn. Composée de 1064 ouvrages enregistrés et cotés, cette collection recèle des trésors souvent méconnus que nous souhaitons faire découvrir à nos lecteurs.

Dans le cadre d'un projet de valorisation de ces études tarnaises, une collaboration entre la bibliothèque et le pôle Conservation a été mise en place.

Ce projet se déploie en trois phases :

- État des lieux et sélection des ouvrages
 - Lors de la fermeture annuelle, une équipe a procédé à une vérification approfondie du fonds : ouverture des boîtes, contrôle du récolement, identification des lacunes, et analyse de l'état des manuscrits. Certains ouvrages, jugés particulièrement intéressants, ont été sélectionnés pour être reliés et placés en salle de lecture en libre accès.
- Reconditionnement des ouvrages secondaires
 - Les documents présentant un intérêt historique moindre, mais nécessitant une meilleure conservation, feront l'objet d'un reconditionnement. Cela permettra d'abandonner les boîtes actuelles, inadaptées, pour des conditionnements permanents plus protecteurs.
- Reliure des manuscrits importants
 - Enfin, les manuscrits les plus précieux seront progressivement reliés, par tranches, en fonction des budgets disponibles. Grâce à un financement exceptionnel en 2024, 23 volumes ont déjà été confiés à l'Atelier Saint Luc, près du Mans.

Nous espérons que ces nouvelles dispositions vous permettront de découvrir et d'apprécier pleinement la richesse de la série BIB Ms. N'hésitez pas à solliciter l'équipe de la salle de lecture pour toute question ou assistance lors de vos recherches.

Question posée : pour les mémoires actuels : que faisons-nous ? Beaucoup de mémoires aujourd'hui nous arrivent sous forme numérique, si nous avons peu de mémoires de Master sur le Tarn, les licences 3 d'Histoire, font chaque année des mini-mémoires sur un sujet tarnais en s'appuyant sur les documents d'Archives. Il convient de les conserver comme le témoignage de l'enseignement d'une méthodologie. Nous allons nous rapprocher des enseignants de l'INU pour évoquer cette question.

Question posée : qu'en est-il des ouvrages numériques ? L'équipe Bibliothèque doit se pencher sur les ouvrages numériques qui peuvent rentrer dans ses collections et décider de comment les mettre à disposition des lecteurs.

Retour sur le travail entrepris par le sous-groupe « Salle de lecture » (réunion du 03/12/2024)

Il a été proposé de faire des affichettes à coller sur les casiers mentionnant ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas :

Affichettes casier :

autorisé	non autorisé
crayon à papier gomme cahier ou feuilles volantes ordinateur portable sans sacoche smartphone en mode silencieux appareil photo	stylos bille ou feutre ciseaux, cutters, colle, liquide correcteur chemise à rabats boissons nourriture tous objets susceptibles de dissimuler un document

Il a été proposé d'apposer des pictogrammes sur la porte :

- Téléphone silencieux
- N'oubliez pas de laisser votre manteau au vestiaire
- Nourriture et boisson interdits

Il a été proposé de mieux signaler les postes clés en salle de lecture :

- Postes en libre-service réservés à la demande de documents
- Postes en libre-service permettant la consultation du site internet et l'accès au moteur de recherche



Il a été proposé de donner une suite de consignes « mode d'emploi » sur les futures plaquettes :

- Scannez le code barre à l'aide de la douchette
- Tapez la cote en remplaçant les slashes et les tirets par un espace
- Appuyez sur la touche entrée
- Vérifiez que le message « votre demande a été validée » apparaît
- Recommencer l'opération pour chaque cote que vous voulez demander, dans la limite de 5 documents à la fois

Discussion autour du travail entrepris par le sous-groupe :

Il a été demandé à tous les présidents de salle ainsi qu'aux agents du pôle conservation d'effectuer des rondes en salle de lecture afin de veiller au respect du règlement et aux bonnes pratiques en matière de conservation. Les participants présents confirment que notre politique en la matière n'est pas plus stricte que celles des autres départements.

Une réflexion est en cours au sein du service concernant :

- La communication, tant orale qu'écrite, des consignes destinées aux lecteurs ;
- La rédaction d'un règlement général des usages applicables aux espaces ouverts au public (salle de lecture, hall d'accueil, salle de réunion, espace café, etc.).

Suggestions d'amélioration :

- Rendre les consignes plus visuelles (exemples concrets de ce qui est autorisé ou interdit) ;
- Créer des supports rappelant les bonnes pratiques ;
- Rédiger un livret d'accueil destiné aux nouveaux lecteurs ;
- Remplacer les sacs transparents par des modèles encore plus transparents ;
- Réinstaller du gel hydroalcoolique à l'accueil, son usage étant interdit en salle de lecture en raison de sa nature liquide ;
- Mettre en place une vidéo obligatoire à visionner lors de l'inscription, détaillant les bonnes pratiques et le fonctionnement de la salle de lecture ;
- Étudier la possibilité de scinder la communicabilité d'une liasse en mauvais état, notamment lorsque seule une partie est concernée, et définir une procédure adaptée.

Questions diverses posées par les membres du comité

Question : Comment faites-vous votre programmation culturelle ?

La programmation culturelle que nous mettons en place résulte d'un mélange dynamique de plusieurs facteurs. Elle repose tout d'abord sur des décisions politiques, comme les commémorations nationales ou locales, qui orientent certaines initiatives. Par ailleurs, nous nous inscrivons dans la programmation culturelle départementale, qui chaque année se décline autour d'un thème spécifique (par exemple, en 2024, le sport ; en 2025, l'eau).

Mais au-delà de ces axes préétablis, notre programmation est également le fruit d'une réflexion interne, collaborative, au sein du service. Chacun apporte ses affinités et ses connaissances, en fonction des tendances émergentes et des besoins culturels. Nous suivons de près les nouvelles publications, les thèses récemment soutenues, ainsi que les travaux des doctorants, pour nous nourrir de ces nouvelles idées et de la recherche en cours.

Notre programmation est également enrichie par les retours des usagers : lors des cafés éphémères ou au travers des réunions du comité des usagers, nous recueillons des suggestions précieuses, qu'il s'agisse d'expositions ou de conférences. Ces échanges directs nous permettent de proposer une programmation à la fois actuelle, diversifiée et réactive aux attentes de notre public.

Notre approche de la programmation culturelle est à la fois réfléchie et ouverte.

Suggestions diverses proposées par les membres du comité

Toutes ces propositions feront l'objet d'une attention particulière et seront examinées afin de voir comment y répondre au mieux :

- Faire un café éphémère sur le fonctionnement administratif du service
- Faire un reportage photo de nos différentes expositions et mettre sur notre site internet pour mémoire. Mémoire visuelle. Mise en situation.
- Créer un sous-groupe sur la numérisation.
- Communiquer plus sur la partie contribuer de notre site internet. Le faire par exemple dans la prochaine lettre d'information.
- Proposer une bibliothèque de prêt.
- Mieux montrer la différence entre les Archives et la médiathèque afin d'inciter le public à venir pour autre choses que des recherches : salle silencieuse permettant le travail autre que celle en archives. Nouveaux usages. Comment accueillir, comment faire cohabiter aux archives. Créer le besoin. Photo pour montrer et donner envie.
- Faire visiter les locaux au membres du comité des usagers qui n'ont jamais eu l'occasion de le faire. À proposer à 9h, avant la prochaine séance du comité.

Prochaine réunion :

La prochaine réunion du comité des usagers est prévue le **mardi 8 avril 2025**.

